**Partie 1 – Généralités**

1. **Conditions générales**
2. Fournir la main-d’œuvre, les matériaux, l’outillage, l’équipement et les services nécessaires conformément aux stipulations des documents contractuels.
3. **Assurance Qualité**

.1 Le traitement acoustique doit être de classe 1 ou A lorsque testé selon la norme ASTM E-84 ou U 723.

.2 Le tissu doit être tendu sur la surface à recouvrir sans usage de colle

.3Les bords du tissu doivent être installés dans la fente de la moulure du système Fabri-Lok de manière à créer une finition propre, sans bords visibles ou fils pendants.

.4 Le tissu doit être installé après que les moulures ont été correctement fixées, de manière à assurer un parfait alignement vertical et horizontal.

.5 Si le patron le permet, la répétition des patrons du tissu doit être proprement alignée,

.6 Le tissu doit pouvoir s’enlever et se remplacer pour permettre de le changer ou d’avoir accès à la surface en dessous.

.7 Le tissu doit dissimuler le cadre.

.8 Un entoilage doit être utilisé lorsqu’un tissu translucide a été spécifié.

1. **Livraison, entreposage et manipulation**
2. Il incombe à l’entrepreneur général de veiller à ce que le traitement acoustique soit convenablement entreposé avant leur installation et à ce qu’il soit protégé en permanence pendant et après leur installation.
3. **Travaux connexes réalisés par d’autres**
4. Préparation d’un substrat lisse et de niveau.
5. Menuiserie architecturale, maçonnerie, gypse, plâtrage et peinture.

**1.5 Garantie**

1. Le traitement, le tissu ainsi que les moulures devront être garantis pour une période de 1 an. Ces garanties seront en vigueur à partir de la date d’acceptation provisoire des travaux et couvriront matériaux et main-d’œuvre.

**Partie 2 – Produits**

1. **Matériaux**

.1Système de traitement acoustique. Le système correspond au système dissimulé Performance Plus fabriqué et installé sur place par Les Cloisons Corflex Inc.

1. Les composantes du système doivent être :

**Sélectionner:**

Cadre de vinyle rigide d’une seule pièce avec des fentes d’insertion 25mm (1’’) par 12mm (½’`’) d’épaisseur, Performance Plus Ignifuge.

Cadre de vinyle rigide d’une seule pièce avec des fentes d’insertion 25mm (1’’) par (1’’) ’ d’épaisseur, Performance Plus Ignifuge.

Cadre de vinyle rigide d’une seule pièce avec des fentes d’insertion 25mm (1’) par 51mm (2’’) ’ d’épaisseur, Performance Plus Ignifuge.

1. **Les profilés de blocage en vinyle rigide.**

**Sélectionner:**

**Radius**

Carré

Arrondi

À angle

Et devront avoir une épaisseur de

**Sélectionner:**

13mm (1/2’’)

25mm (1’’)

51mm (2’’)

1. **L’isolant acoustique sera une fibre de verre de 96 à 112 kg/m³ (6 à 7 lb/p³) de densité**
2. Isolant acoustique de fibre de verre

**Sélectionner:**

1/2″ (12.7mm) d’épaisseur: disponible de 6.0. Lb/ft3 (211.9 lb/m3) et d’autres densités variables

1.0″ (25.4mm) d’épaisseur: disponible de 6.0. Lb/ft3 (211.9 lb/m3) et d’autres densités variables

2.0″ (50.8mm) d’épaisseur: disponible de 6.0. Lb/ft3 (211.9 lb/m3) et d’autres densités variables

1. Tableau punaisable:

**Sélectionner:**

1/2″ (12.7mm) Épaisseur

* Panneau de fibre comprimé – Ignifuge
* Tableau acoustique à surface mat – Ignifuge
* Contre-plaqué – ignifuge

1″ (25mm) Épaisseur

* Panneau de fibre comprimé – Ignifuge
* Tableau acoustique à surface mat – Ignifuge
* Contre-plaqué – ignifuge

2″ (51mm) Épaisseur

* Panneau de fibre comprimé – Ignifuge
* Tableau acoustique à surface mat – Ignifuge
* Contre-plaqué – ignifuge

1. **Combinaison**
2. Acoustique et punaisable

Combiner une variété de substrat en dessous du tissu pour accommoder des exigences de projets spécifiques. (Svp, référez-vous aux élévations où les surfaces doivent être acoustiques ou punissables).

1. **Matériaux**
2. Le tissu

**Sélectionner:**

Le tissu sera fourni par Corflex parmi la gamme standard.

Le tissu sera fourni par le client. Les informations suivantes doivent être fournies par le fabricant de tissus.

* La largeur du tissu
* Le numéro de style
* La couleur
* Un échantillon 305mm x 305 mm (12’’ x 12’’) minimum afin que Corflex puisse l’accepter.

**PART 3- EXÉCUTION**

1. **Conditions existantes**
2. Vérifier l’état du substrat et les conditions dans lesquelles le travail doit être fait. Aviser l’entrepreneur par écrit des conditions insatisfaisantes
3. Installer le traitement acoustique en tissus lorsque l’espace est clos et étanche, que les travaux humides sont complétés, que la peinture est terminée et que les revêtements de sol sont installés.
4. La température et l’humidité ambiante doivent être maintenues à des degrés permettant d’occuper les lieux
5. **Installation**

.1 Mesurer sur place chacun des murs qui nécessitent un traitement acoustique.

.2 Installer les cadres de vinyle rigide droit, de niveau et bien aligner sur le contour du mur ou de la section à recouvrir d’un traitement acoustique

.3 Utiliser les attaches selon les substrats, en s’assurant qu’elles respectent les normes de classification résistance au feu.

.4 Installer l’isolant de fibre de verre bien alignée avec le cadre de vinyle rigide.

.5 Couper le tissu en respectant la séquence des motifs et en agençant le tissage.

.7 Insérer le tissu dans les griffes à l’intérieur du cadre de vinyle rigide. Le tissu doit être étiré de façon à être lisse et sans défaut. Le sens du tissu doit être bien aligné à l’horizontale et à la verticale.

1. **Nettoyage et protection**

.1 Nettoyer les surfaces exposées.

.2 Enlever les fils qui dépassent

.3 Disposer du surplus de matériaux et des déchets résultants de la pose du système Performance Plus

.4 Nettoyer les lieux.